

**2A SECURITE**  
**Société par actions simplifiées unipersonnelle**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social :**  
**Maison 7**  
**461 Chemin de Fenestrelle**  
**13400 AUBAGNE**  
**834 545 212 RCS**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 juin 2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 30 JUIN

A 17h30,

L'administrateur unique de la société 2A SECURITE, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 5.000 euros, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 48 route de Sainte marguerite, sur convocation du président.

Monsieur BOUGUETTOUCHA Abdennour, propriétaire de 500 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur BOUGUETTOUCHA Abdennour, président et associé unique.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus a l'administrateur.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- non rémunération du président

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

B/A

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires sont tenus à disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 649 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	
En autres réserves	10 649 euros
Auquel s'ajoute Le report des autres réserves	172 034 euros
Pour Former un bénéfice distribuable de	182 683 euros
Le Solde du RAN affecté en Autres Réserves pour	182 683 €



Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés aux associés, de la manière suivante :

- pour 2023 : 85 000 euros, soit 425 euros par action,
- pour 2022 : 0 euros,
- pour 2021 : 115 000 euros, soit 575 euros par action,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve la rémunération du président pour la sixième année d'exercice soit au 31 décembre 2024 de 23 192 euros brut.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve la nouvelle rémunération du président pour un montant maximum de 35.000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CLOTURE**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par Le président.

**Monsieur Abdennour BOUGHETTOUCHA**



**2A SECURITE**  
**Société par actions simplifiées unipersonnelle**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social :**  
**Maison 7**  
**461 Chemin de Fenestrelle**  
**13400 AUBAGNE**  
**834 545 212 RCS GAP**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 juin 2025**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 649 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	
En autres réserves	10 649 euros
Auquel s'ajoute Le report des autres réserves	172 034 euros
Pour Former un bénéfice distribuable de	182 683 euros
Le Solde du RAN affecté en Autres Réserves pour	182 683 €



Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés aux associés, de la manière suivante :

- pour 2023 : 85 000 euros, soit 425 euros par action,
- pour 2022 : 0 euros,
- pour 2021 : 115 000 euros, soit 575 euros par action,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve la rémunération du président pour la sixième année d'exercice soit au 31 décembre 2024 de 23 192 euros brut.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuve la nouvelle rémunération du président pour un montant maximum de 35.000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**2A SECURITE**  
**Société par actions simplifiées unipersonnelle**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social :**  
**Maison 7**  
**461 Chemin de Fenestrelle**  
**13400 AUBAGNE**  
**834 545 212 RCS GAP**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 juin 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 649 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	
En autres réserves	10 649 euros
Auquel s'ajoute Le report des autres réserves	172 034 euros
Pour Former un bénéfice distribuable de	182 683 euros
Le Solde du RAN affecté en Autres Réserves pour	182 683 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés aux associés, de la manière suivante :

- pour 2023 : 85 000 euros, soit 425 euros par action,
- pour 2022 : 0 euros,
- pour 2021 : 115 000 euros, soit 575 euros par action,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme Le Président.



Désignation de l'entreprise : 2A SECURITE SASU Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 461 CHEMIN DE FENESTRELLE 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 8 3 4 5 4 5 2 1 2 0 0 0 1 3

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, [31122024]		N-1 [31122023]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 271	AU	12 031	6 240	9 619
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>18 271</b>	<b>12 031</b>	<b>6 240</b>	<b>9 619</b>		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	398 492	BY	398 492	503 518	
Autres créances (3)	BZ	47 695	CA	47 695	1 489		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE				
Disponibilités	CF		CG		49 219		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>446 187</b>	<b>446 187</b>	<b>554 225</b>			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>464 458</b>	<b>12 031</b>	<b>452 427</b>	<b>563 844</b>	
Reverts : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

*certifié conforme à l'original*

Capital Quatre

\* Des modifications éventuelles aux rubriques sont demandées dans le rapport n° 2022  
 Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable en Euros.

Désignation de l'entreprise : 2A SECURITE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2...000.....)	DA	2 000	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	200	200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	172 034	156 445	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 649	100 590	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>184 883</b>	<b>259 234</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>DO</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 346		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	21 823	1 137	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 867	16 867	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 852	3 483	
	Dettes fiscales et sociales	DY	180 257	279 812	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 399	3 311		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>267 544</b>	<b>304 609</b>	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>452 427</b>	<b>563 844</b>	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	249 544	256 414		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	40 346			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise :		2A SECURITE SASU				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	718 807	FH		FI	971 624
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		718 807	FK		FL	971 624	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 421		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 518		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	729 745	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	71 126		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 072		
	Salaires et traitements*					FY	498 414		
	Charges sociales (10)					FZ	119 028		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements*					GA	3 379	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	9 945		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	711 963		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	17 782		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	17 782		
							194 526		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cg4 Quid

Désignation de l'entreprise : 2A SECURITE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 792	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 792	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(4 792)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 341	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	729 745	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	719 096	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	10 649	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 421	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
MAJO AMANDES	4 792			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.